

# HIRAK, UNE ANNÉE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE SANS PRÉCÉDENT



HASSANE ZERROUKY \*

**L**e 2 avril 2019, une heure après une sévère mise en garde qui lui avait été adressée au nom de l'armée par le chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, le général Gaid Salah, Abdelaziz Bouteflika quittait le pouvoir sans attendre la fin de son mandat qui expirait le 28 avril<sup>1</sup>.

En fait le sort du chef de l'État avait été scellé dès le 26 mars, quand le même Gaid Salah avait demandé l'application immédiate de l'article 102 de la Constitution établissant l'inaptitude du président à exercer ses fonctions en raison de la gravité de sa maladie, disposition que brandissait depuis le 22 février le *Hirak* (mouvement populaire).

Le recours à ce dispositif constitutionnel qui ouvre la voie au départ de Bouteflika, départ suivi d'une période de transition de 90 jours pendant laquelle est organisée l'élection présidentielle, après que le Parlement a déclaré « l'état d'empêchement » du président sur proposition du Conseil constitutionnel, permet surtout à l'armée de garder la main sur l'agenda politico-électoral qui sera mis en œuvre et que le *Hirak* est invité à respecter.

Cette procédure constitutionnelle sera suivie à la lettre : le 9 avril, le président du Conseil de la nation (Sénat), Abdelkader Bensalah, est chargé de présider la période de transition. L'élection

---

\* ANCIEN JOURNALISTE À L'HUMANITÉ.

<sup>1</sup> Le 12 février, neuf jours avant le début du *Hirak*, Gaid Salah traitait d'« ingrats » aux « desseins hostiles » ceux qui critiquaient les réalisations accomplies sous le règne de Bouteflika !

présidentielle est fixée au 4 juillet. Pour la préparer, il y aura des consultations avec les forces sociales et politiques, suivies d'une conférence nationale le 20 avril, mais il n'y aura pas de refonte du système politique comme l'exigent les Algériens.

## Pourquoi l'armée a-t-elle lâché Bouteflika ?

Le haut commandement de l'armée n'avait pas le choix. Le *Hirak* (mouvement populaire) a accéléré les contradictions au sein du régime. Confronté à un risque existentiel, le système politique prenait l'eau de partout. La crainte qu'une chute non maîtrisée du président algérien n'emporte avec lui tout le système politique dont l'armée est le pilier, a décidé cette dernière à sacrifier le chef de l'État, sa caste et les principales figures du régime. D'autant qu'au fil des semaines, le rejet du 5<sup>e</sup> mandat brigué par Abdelaziz Bouteflika s'était mué en rejet de tout le système politique, ce qu'exprimait le slogan « qu'ils partent tous » (« *yetnahow gâa* ») apparu le 11 mars<sup>2</sup>.

38 Le 5<sup>e</sup> mandat n'est pas l'unique facteur déclencheur de cette crise. Les choix libéraux et spéculatifs du pouvoir qui se sont traduits par une dégradation de la situation économique et sociale – explosion des inégalités, baisse du pouvoir d'achat, progression inquiétante du chômage et de la pauvreté, dilapidation de l'argent public, spéculation et corruption effrénée<sup>3</sup> – et l'absence de perspective pour les jeunes, ont été déterminants.

Les Algériens ont bien vu que l'argent du pétrole – 1 010 milliards de dollars engrangés quand le baril valait plus de 100 dollars entre 2004 et 2014 – avait surtout profité à cette frange parasitaire de la société – les oligarques – qui, en plus d'avoir accaparé près de 80 % des marchés publics, plaçait son argent dans les paradis fiscaux au lieu de les réinvestir en Algérie alors que le secteur économique d'État battait de l'aile<sup>4</sup>. Alors

<sup>2</sup> *Recherches internationales*, n° 115, juillet-septembre 2019.

<sup>3</sup> À ce propos, cf. H. Zerrouky « Algérie. Le pouvoir élaboussé par une affaire de pots-de-vin », *l'Humanité*, 16/04/2013. L'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, aujourd'hui en fuite, n'a jamais été jugé.

<sup>4</sup> Des pans entiers de l'économie ont été bradés au capital étranger, à Arcelor Mittal (sidérurgie), aux Émiratis (la gestion des ports dont celui d'Alger), la téléphonie mobile aux Qataris.

même que se profilait la menace d'un manque d'argent en raison d'un prix du baril à moins de cinquante dollars.

Ignorant la mise en demeure de Gaid Salah, le clan présidentiel tente un coup de poker qui précipitera sa perte : le 1<sup>er</sup> avril, un communiqué de la présidence algérienne annonce qu'Abdelaziz Bouteflika démissionnera « avant le 28 avril » et que « des décisions importantes seront annoncées pour assurer la continuité de l'État ». Il était question d'un limogeage imminent du général Gaid Salah<sup>5</sup> et de son remplacement par le général Saïd Bey, mesures dont l'initiateur serait le frère cadet et éminence grise du chef de l'État, Saïd Bouteflika<sup>6</sup>. Ce dernier est accusé – ce qu'il ne contestera pas – d'avoir proposé à l'ancien chef d'État Liamine Zeroual (1994-1999), par l'entremise de l'ancien patron des services de renseignements, le général Mohamed Mediene, de présider la transition devant être mise en place après la démission de Bouteflika, proposition que M. Zeroual a déclinée<sup>7</sup>.

L'authenticité du communiqué présidentiel du 1<sup>er</sup> avril est contestée par Gaid Salah qui l'attribue à des « entités non constitutionnelles » qu'il qualifie de « bande »<sup>8</sup> (« *issaba* » en arabe). Avant d'avertir que « toute décision prise en dehors du cadre constitutionnel est considérée comme nulle et non avenue »<sup>9</sup>.

Bouteflika « démissionné » sous la pression populaire, le vieux général profite de la situation, d'une part pour régler ses comptes avec le clan présidentiel, notamment Saïd, le frère du président, l'ex-patron des services, Mohamed Mediene, et son

---

<sup>5</sup> Le limogeage du chef d'état-major a été ébruité au cours de cette journée du 2 avril par des chaînes de télé privées dont *Echourouk-tv*.

<sup>6</sup> Cet officier a été limogé en août 2018, placé en résidence surveillée et condamné à 15 ans pour « enrichissement illicite » en même temps que plusieurs autres officiers supérieurs.

<sup>7</sup> Dans une lettre adressée le 2 avril à plusieurs médias, Liamine Zeroual a confirmé que le général Mediene lui avait proposé de présider une instance de transition.

<sup>8</sup> Le qualificatif de « bande » émaillera tous les discours de Gaid Salah et sera repris par le *Hirak* pour y inclure le chef d'état-major en personne.

<sup>9</sup> Allusion aux rencontres qu'aurait tenues S. Bouteflika et auxquelles auraient pris part le chef des services de sécurité, le général Athmane Tartag, et la dirigeante du Parti des travailleurs (trotskyste), Louisa Hanoune. Accusés de « complot », S. Bouteflika, M. Mediene, A. Tartag et L. Hanoune seront par la suite condamnés par la justice militaire, à l'issue d'un procès à huis clos, à 20 ans fermes. Rejugée en appel, Louisa Hanoune sera libérée le 12 février 2020.

successeur, le général Athmane Tartag, ainsi qu'avec la dirigeante du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, tous accusés de « complot contre l'autorité de l'État »<sup>10</sup>. Et, d'autre part, sous prétexte de lutte contre la corruption, pour embastiller d'ex-chefs de gouvernement, des ministres, des oligarques, des chefs de parti, des hauts fonctionnaires (préfets, policiers de haut rang et magistrats) et mêmes des militaires comme l'ancien chef de la police, le général Hamel<sup>11</sup>. Il accuse même ces derniers d'avoir « indûment accaparé des richesses du peuple algérien », feignant de s'interroger « sur les moyens qui ont permis à cette poignée de personnes d'amasser des richesses immenses [...] en toute impunité »<sup>12</sup>.

Reste cependant que n'eût été le *Hirak*, Abdelaziz Bouteflika serait resté au pouvoir ou tout au moins en serait sorti par le haut...

### **L'après Bouteflika et le bras de fer armée-*Hirak*...**

40 Si le haut commandement militaire s'est résolu à se ranger du côté du mouvement populaire, il n'était pas question qu'il fasse sienne la transition démocratique revendiquée par le *Hirak* ou qu'il accepte un processus constituant où l'armée ne serait qu'un acteur parmi d'autres. En mettant hors d'état de nuire le clan présidentiel, l'armée considère avoir satisfait aux revendications populaires, estimant que le *Hirak* n'avait plus de raison de se poursuivre et, à ce titre, « qu'aucune autre solution en dehors du cadre constitutionnel ne peut être envisagée »<sup>13</sup> ! En même temps, l'Armée nationale populaire (ANP), qui se considère comme gardienne du dogme nationaliste et dont la force et la cohésion reposent sur un consensus politico-militaire hérité de la guerre d'indépendance algérienne, où le militaire a de tout temps primé sur le politique, entendait réaffirmer sa centralité. Ce sera donc l'armée, et personne d'autre, qui va gérer

<sup>10</sup> Voir note précédente.

<sup>11</sup> Il s'agit des ex-chefs de l'exécutif, A. Ouyahia et Abdelmalek Sellal, Ali Haddad, le patron du FCE (Medef algérien), l'ex-chef de la sûreté nationale, le général Hamel, et ses trois enfants, des dirigeants des quatre partis au pouvoir – le FLN, le RND, le TAJ (islamiste) et le MPA – des walis (préfets), des hauts fonctionnaires... Ils seront par la suite condamnés à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de prison.

<sup>12</sup> Gaid Salah le 2 avril 2019.

<sup>13</sup> Gaid Salah, cité.

les échéances politiques jusqu'à l'élection présidentielle. Sauf que faute de trouver des interlocuteurs civils crédibles pouvant servir d'interface avec le *Hirak*, le haut commandement de l'armée s'est retrouvé dans une posture qu'il ne souhaitait pas : face-à-face avec le *Hirak*, un mouvement qui s'est développé en dehors des partis et du monde syndical.

Or, pour ce dernier, qui a approuvé la démission du président sortant, une transition politique a minima, se limitant à un simple changement d'homme à la tête de l'État dans un cadre constitutionnel inchangé, est synonyme de reconduction en l'état du système politique et de ses lois liberticides<sup>14</sup>. Aussi va-t-il maintenir la pression pour exiger une vraie transition démocratique et non un pseudo-dialogue. Rien de surprenant dès lors qu'à la liste des « Bensalah dégage » et « Bedoui dégage » s'ajoute le nom du général Gaid Salah, jusque-là épargné par les manifestants<sup>15</sup>.

Le 20 avril, faute de participants, les consultations engagées par le président Abdelkader Bensalah avec la classe politique et la société civile pour l'organisation du scrutin présidentiel sont annulées<sup>16</sup>. Et le 2 juin, faute de candidats, le scrutin présidentiel du 4 juillet, est annulé.

41

## L'été de toutes les incertitudes

À partir de la fin avril, les rapports se tendent entre un mouvement populaire au sein duquel apparaissent de premiers signes de crispation et l'omniprésent Gaid Salah, qui entretient sciemment la confusion entre le rejet d'Abdelaziz Bouteflika et de sa caste et le rejet du système, et pour qui « cette crise [...] a été inventée dans le but de semer les graines de la déstabilisation en Algérie »<sup>17</sup>. Les femmes, qui formaient en mars-avril le gros du *Hirak*, deviennent une source de tensions. Elles sont invitées à mettre sous le tapis des revendications jugées clivantes

---

<sup>14</sup> C'est par des « Bensalah dégage » et « le peuple veut que vous partiez tous » scandés les vendredi 5 et 12 avril à Alger et les chefs-lieux de 43 régions du pays que furent accueillies les mesures annoncées.

<sup>15</sup> C'est ce que le *Hirak* fera savoir dès le vendredi 5 avril.

<sup>16</sup> Boycottée par l'opposition, la conférence nationale qui devait se tenir le 20 avril est annulée.

<sup>17</sup> Discours de Gaid Salah du 30 avril 2019.

comme l'abolition du Code de la famille d'inspiration religieuse, et sont l'objet d'un début de pression visant à les dissuader de manifester<sup>18</sup>. Sur ce, est venue se greffer l'interdiction de l'emblème amazigh (berbère), au motif, d'après Gaid Salah, que tout autre drapeau que l'emblème national porterait atteinte à l'unité nationale, escomptant sans doute diviser les rangs du *Hirak*, mais sans y parvenir<sup>19</sup>. Il n'empêche, dès le vendredi 22 juin, et durant tout l'été, des dizaines de jeunes (filles et garçons) sont interpellés et déferés devant la justice pour port de l'emblème amazigh. La répression va ensuite s'étendre aux généraux à la retraite, Hocine Benhadid et Ali Ghediri, ce dernier candidat à l'élection présidentielle du 18 avril, et au vétéran de la guerre d'indépendance nationale et figure du *Hirak*, le commandant Lakhdar Bouregâa (86 ans), pour « complot » contre l'armée. Des internautes, des blogueurs, des caricaturistes sont à leur tour placés en détention... Et ce, sans compter toutes ces mesures d'interdiction aux acteurs de la société civile et politique d'organiser en marge des manifestations du vendredi des réunions publiques, des conférences-débats...

42

C'est dans ce contexte répressif où la mobilisation semblait marquer le pas – elle est moins forte qu'en mars et avril et la présence féminine moins importante que durant le printemps – et où à travers ses diverses composantes censées l'incarner et les débats clivants qui le traversaient – l'égalité femmes-hommes, le rapport aux islamistes... – les acteurs de la société civile et politique se cherchaient une stratégie, une organisation et un horizon politique alternatifs, que le 3 juillet, le chef d'État par intérim, A. Bensalah, relance l'idée d'un retour à la normalité institutionnelle, centré sur l'organisation et la tenue de l'élection présidentielle. Et où l'État et l'armée observeront « la plus stricte neutralité », mais il leur revient, en dernier ressort, le dernier mot. Une instance nationale de dialogue et de médiation (INDM) dirigée par un panel de personnalités indépendantes « sans affiliation partisane », conduite par l'ancien président de la

<sup>18</sup> Une campagne sur le thème « ne laissez pas vos filles sortir » est lancée sur les réseaux sociaux et relayée par des télé privées proches du pouvoir politique.

<sup>19</sup> Gaid Salah, discours du 19 juin 2019. « Imazighen » (« nous sommes des Berbères »), répond la foule à Alger, Blida, Oran, Batna (Aurès) le vendredi 21 juin.

chambre basse, Karim Younès, est mise en place<sup>20</sup>. Ce dernier, dans un souci de convaincre, a assuré que les mesures d'apaisement réclamées par l'instance qu'il préside, « la libération de tous les détenus du *Hirak* », « la levée de toutes les formes de pression sur les médias », « le droit pour les Algériens de continuer à manifester », avaient été acceptées par le président Bensalah<sup>21</sup>.

La proposition du pouvoir, massivement rejetée dans un premier temps, le vendredi 5 juillet, par le mouvement populaire qui ne veut pas d'une démocratie de façade, est en revanche diversement accueillie par les différents collectifs de la société civile nés à la faveur du *Hirak*<sup>22</sup>. Le Forum du dialogue national par exemple n'était pas contre une participation au scrutin présidentiel pour peu que le pouvoir fasse un geste libérant tous les détenus d'opinion<sup>23</sup>. Le Collectif des dynamiques de la société civile, qui s'active à rapprocher les positions des différents acteurs politiques et sociaux, conditionne sa participation au dialogue par « la satisfaction de certaines conditions dont la libération des détenus d'opinion et des animateurs du *Hirak* » tout en plaidant pour la mise en place d'une période de transition, d'une durée de six mois à une année, gérée par une personnalité ou une instance présidentielle composée de personnalités nationales acceptées par le mouvement populaire<sup>24</sup>. Quant au Pacte pour l'alternative démocratique (PAD, regroupement de forces de gauche, extrême gauche et sociales-libérales), qui se veut être l'aile politique du *Hirak* et refuse le dialogue cadré du pouvoir, il milite pour un « pacte politique pour une véritable transition démocratique »<sup>25</sup>.

---

<sup>20</sup> Pour mener son travail, l'INDM se structura en plusieurs commissions et sous-commissions.

<sup>21</sup> 24 juillet 2019, parmi les personnalités composant ce panel, la juriste Fatiha Bennabou, l'économiste Smail Lalmas qui démissionnera plus tard en signe de protestation contre la poursuite des arrestations...

<sup>22</sup> Cf. *Recherches internationales*, cité.

<sup>23</sup> Le Forum du dialogue national regroupe un large éventail de forces et de personnalités islamistes, panarabistes, nationalistes dissidentes du FLN, libérales, avocats, anciens ministres et diplomates...

<sup>24</sup> Ce collectif rassemble quelque 80 associations dont les syndicats autonomes, les Ligues des droits de l'homme, SOS Disparus, Rassemblement action jeunesse (RAJ)...

<sup>25</sup> Cf. *Recherches internationales*, cité

Cela étant, pendant que les différents acteurs du *Hirak* débattaient pour trouver un terrain d'entente et que se multiplient les initiatives politiques<sup>26</sup>, après que le président Bensalah a accepté les « mesures d'apaisement » proposées par le panel (INDM), l'imprévisible général Gaid Salah, plus que jamais décidé à imposer son agenda, le désavoue publiquement : il s'oppose à la libération des détenus « qualifiés à tort, d'après lui, de prisonniers d'opinion »<sup>27</sup>. Cap donc sur l'élection présidentielle dans un contexte où en dépit de plusieurs initiatives, dont la rencontre nationale du 24 août, ces collectifs se revendiquant de la société civile ne sont pas parvenus à s'accorder sur une stratégie a minima afin de négocier une sortie de crise avec le pouvoir réel (l'armée)<sup>28</sup>. Et où le retour remarqué de l'islam politique, à travers plusieurs de ses figures, dont le mouvement Rachad, a créé un vrai clivage dans les rangs du *Hirak* et entre les forces sociales et politiques pro-*Hirak*.

44

Sans attendre le rapport final de l'instance de dialogue (INDM) qui ne sera remis que le 8 septembre, le général Gaid Salah demande dès le 26 août que l'élection présidentielle se tienne rapidement, et le 2 septembre, il suggère – ce qui dans sa bouche est une injonction – que le corps électoral soit convoqué pour le 15 du même mois, ce qui sera fait : M. Bensalah s'exécute. En moins d'une semaine, tout est plié. Le 8 septembre, Karim Younes, le président de l'INDM remet son rapport au chef de l'État : il affirme avoir rencontré 23 partis et 5 670 organisations et personnalités et déclare que « tout le monde était d'accord pour aller vers une élection présidentielle »<sup>29</sup>. Entre le 9 et le 12 septembre, les lois organiques proposées par le panel – loi électorale et mise en place d'une autorité chargée d'organiser et de surveiller le processus électoral – sont adoptées tour à tour par le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat après avis formel du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel. Et le

<sup>26</sup> Le 24 août, la conférence nationale regroupant le Collectif des dynamiques de la société civile, le Forum pour le dialogue national, les forces de l'alternative démocratique sans le PLD s'est séparée sans accord sur une stratégie a minima.

<sup>27</sup> Discours prononcé le 30 juillet 2019, dépêche de l'APS (*Algérie Presse Service*).

<sup>28</sup> Trois rencontres, indépendantes l'une de l'autre, ont eu lieu les 15 et 27 juin, puis le 6 juillet, entre les divers acteurs du *Hirak*, sans résultats significatifs.

<sup>29</sup> Conférence de presse du panel du 8 septembre 2019.



15 septembre, Abdelkader Bensalah, comme l'avait « suggéré » le général Gaid Salah, convoque le corps électoral et annonce la date de l'élection présidentielle pour le 12 décembre.

En guise de réponse aux autres mesures demandées par le panel, « le départ du gouvernement Bedoui, la libération des détenus d'opinion et l'ouverture du champ politique et médiatique », le pouvoir répond par les arrestations de figures connues du *Hirak* : Karim Tabou (46 ans, 11/09), Samir Benlarbi (44 ans, 16/09), Fodil Boumala (18/09), Hakim Addad (6/10) vont à leur tour grossir les rangs des détenus d'opinion.

Pour le *Hirak* et pour les forces sociales et politiques qui demandent le changement, il restait pour seule et unique perspective soit d'accepter le fait accompli soit faire échec à l'élection présidentielle du 12 décembre. Si le mouvement populaire a réussi à faire annuler les scrutins du 18 avril et du 4 juillet, pourquoi pas celui du 12 décembre ?

## **Le pouvoir passe en force et organise sa transition**

45

Sans surprise, le 2 novembre, l'instance chargée de l'organisation et de la surveillance de l'élection présidentielle valide les dossiers de cinq candidats qui ont fait leurs classes sous Bouteflika. Parmi eux, deux anciens Premiers ministres – Ali Benflis (2000-2003), qui se présente pour la 3<sup>e</sup> fois après avoir échoué en 2004 et 2008, et Abdelmadjid Tebboune (juin-août 2017)<sup>30</sup>.

Ces cinq candidats ont tout pour plaire au pouvoir de fait : ils ont adopté sans rechigner sa feuille de route. Pas de remise en cause du système. Pas un traître mot sur la répression enclenchée depuis le 21 juin. Pas de demande de libération des détenus d'opinion. Rien sur l'interdiction du port de l'emblème amazigh (berbère), pour lequel des dizaines de jeunes ont été embastillés. Autant dire qu'avec de tels candidats, le pouvoir réel (l'armée) ne court aucun risque.

---

<sup>30</sup> Abdelmadjid Tebboune, ancien Premier ministre, Ali Benflis, ancien chef du gouvernement et président du parti Talaie El Houriat, Azzedine Mihoubi, ancien ministre de la Culture, candidat du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelaziz Belaïd, candidat et président du Front Al-Moustakbel, et Abdelkader Bengrina, ancien ministre et président du mouvement El-Bina (islamiste).

Entre-temps, faute de convaincre ces Algériens qui continuaient de manifester les mardis (étudiants) et les vendredis, scandant « pas d'élections avec les gangs », « Algérie libre et démocratique », « État civil et non militaire », le général Gaid Salah avertit de nouveau le 12 septembre<sup>31</sup> : « Soit vous êtes avec l'Algérie de manière claire et courageuse, soit vous êtes avec ses ennemis ». Sept jours après, il annonce avoir « donné des instructions à la gendarmerie nationale pour empêcher la venue de manifestants d'autres wilayas » (régions) à Alger<sup>32</sup>. Le 25 septembre, encore un avertissement : « tous ceux qui se mettront en travers de cette solution constitutionnelle et de la revendication populaire [...] trouveront une sanction juste et rigoureuse, voire dissuasive, conformément à la loi ». Car à ses yeux, ceux qui viennent d'autres régions du pays pour « grossir le nombre de manifestants » à Alger sont payés avec « de l'argent sale [...] versé par des entités inconnues ayant des objectifs malveillants »<sup>33</sup>.

46

La répression s'aggrave. Le 10 octobre, une autre figure du *Hirak*, Abdelwahab Fersaoui, président du RAJ (Rassemblement action jeunesse) est placé en détention, des dizaines de manifestants et de facebookers sont interpellés, jugés et condamnés à des peines de 6 mois à un an de prison ferme pour port de l'emblème amazigh, atteinte à l'unité nationale... plaçant ainsi le *Hirak* sous forte pression. Les appels à la désobéissance civile sont restés sans écho et l'appel à la grève générale en soutien au *Hirak* lancé par la Confédération des syndicaux autonomes (CSA) a été peu suivi. Quant à la grève des magistrats (27 octobre au 5 novembre), sur laquelle le *Hirak* fondait des espoirs, elle n'avait pour objectif qu'une revalorisation des salaires que l'État a vite fait de satisfaire.

Même si la mobilisation populaire connaît, malgré le moment fort qu'a constitué la journée du 1<sup>er</sup> novembre, un certain tassement, c'est dans un climat extrêmement tendu que débute le 17 novembre, sous haute surveillance sécuritaire, la campagne électorale. Les cinq candidats sont confrontés à une

---

<sup>31</sup> Discours prononcé le 12 septembre le jour même où l'agenda électoral est adopté par le Parlement.

<sup>32</sup> Discours prononcé le 19 septembre.

<sup>33</sup> Mardi 16 octobre.

hostilité quasi générale. Leurs sorties sur le terrain sont chahutées quand ils ne sont pas carrément chassés de certaines villes<sup>34</sup>. Ils sont contraints d'animer des meetings à huis clos, dans des salles cadénassées et à moitié vide. En parallèle, le pouvoir tente de susciter des contre-manifestations, que médiatisent les télévisions publiques et privées afin de faire croire à une adhésion populaire à l'agenda électoral du pouvoir. Ainsi en est-il de celle organisée le 30 novembre à Alger par le syndicat UGTA – à peine quelques centaines de personnes au lieu du « million » annoncé – défilant sous escorte policière, brandissant des portraits du général Gaid Salah et scandant « non à l'ingérence étrangère »<sup>35</sup>.

La tension ira crescendo au fur et à mesure de l'approche de l'élection présidentielle, avec en toile de fond ces tentatives des islamistes d'appels à la « confrontation pacifique » (*Ichtibek silmi*) avec les forces de police<sup>36</sup> et d'imposer, sans beaucoup de succès, leurs propres slogans<sup>37</sup>, et ce grave dérapage du ministre de l'Intérieur, Salah Eddine Dahmoune, qui a traité le 3 décembre les manifestants de « pseudo-Algériens », de « mercenaires » et d'« homosexuels »<sup>38</sup>, propos tenus le jour même où se déroulait le procès des ex-Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et de plusieurs ministres, oligarques et hauts fonctionnaires, jugés et condamnés le 11 décembre, à la veille de l'élection présidentielle, à 20 ans de prison ferme<sup>39</sup>.

---

<sup>34</sup> La palme revient au candidat islamiste Abdelkader Bengrina, chassé successivement de Tindouf (sud-ouest) le 12 novembre, du centre-ville d'Alger le 17 novembre, d'Aflou (sud algérien) le 22/11 où il a été exfiltré par la police, de Blida le 18 novembre, de Lakhdaria (ex-Palestro) le 25 novembre...

<sup>35</sup> En réaction au vote du Parlement européen le 28 novembre d'une résolution condamnant la répression en Algérie.

<sup>36</sup> Action, proposée par l'islamiste Larbi Zitout de Rachad, consistant à encercler « pacifiquement » les forces de police, à l'instar de ce qui s'est passé en Syrie, mais qui est resté sans écho au sein du *Hirak*...

<sup>37</sup> Des portraits du dirigeant de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani, assassiné le 22 novembre 1999, dans des circonstances non élucidées, ont été brandis le vendredi 22 novembre, par un groupe imposant de manifestants scandant « Dieu est grand ».

<sup>38</sup> Il s'exprimait devant le Conseil de la nation (Sénat) sous les caméras des télévisions publiques et privées.

<sup>39</sup> L'ex-ministre de l'Industrie en fuite, Abdesselam Bouchourareb, a écopé de la même peine. Deux autres ex-ministres, Mahdjoub Bedda et Youcef Yousfi (Industrie), ont écopé de 10 ans, 7 ans pour l'oligarque et chef du patronat Ali Haddad et 5 ans pour Yamina Zerhouni, ancienne préfète.

Le 6 décembre, dernier vendredi avant le premier tour de l'élection présidentielle, malgré une exceptionnelle mobilisation, sorte de baroud d'honneur, le *Hirak* n'a pu faire annuler l'élection présidentielle.

Le jeudi 12 décembre, alors que tout portait à croire que l'ancien ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi (60 ans) était le candidat du pouvoir – le FLN avait appelé à voter pour lui – c'est Abdelmadjid Tebboune (74 ans) qui est élu dès le premier tour, au terme d'un scrutin marqué par une faible participation (39,1 %), récoltant 4 millions de voix (58 % des suffrages exprimés, mais 16 % des inscrits)<sup>40</sup>. Et, contrairement aux scrutins présidentiels précédents, aucun de ses adversaires n'a contesté les résultats ou déposé de recours<sup>41</sup>.

Le vendredi 13 décembre, l'élection de A. Tebboune est accueillie par une impressionnante bronca populaire, notamment à Alger, ce qui n'empêchera pas l'incorrigible Gaid Salah de qualifier cette élection de « victoire divine ».

48

Le 19 décembre, c'est un président fragilisé par un score électoral historiquement bas qui est investi. Quatre jours après, le 23 décembre, le général Gaid Salah, qui a assumé de fait la réalité du pouvoir durant 10 mois, décède d'un arrêt cardiaque. Il quitte la scène politique avant la mise en place du nouvel exécutif dont, disait-on, il devait faire partie pour un temps encore.

## Le *Hirak* après le 12 décembre 2019

Abdelmadjid Tebboune entame son mandat dans des conditions que n'ont connues aucun de ses prédécesseurs. Avec 4,9 millions de voix, représentant moins de 20 % des électeurs inscrits, sa marge de manœuvre est fragile d'autant que la fonction présidentielle s'est considérablement dégradée sous l'ère de Bouteflika. Elle n'a plus cette force d'autorité qu'elle avait encore sous les présidences précédentes. De plus, il hérite d'un pouvoir dont les assises sociopolitiques – le FLN et ses alliés, le syndicat UGTA et les organisations sociales affiliées au régime déchu – ont

---

<sup>40</sup> Soit 9 millions de votants sur 24 millions d'inscrits. D'après de nombreux acteurs de la société civile, le taux de participation a été gonflé et n'excéderait pas les 15 % !

<sup>41</sup> En seconde position, Abdelkader Bengrina (17,23 %), Ali Benflis (10,55 %), Azzedine Mihoubi (7,26 %), Abdelaziz Belaïd (6,7 %).

été ébranlées et disqualifiées par dix mois de *Hirak*. Même les mythes fondateurs du régime – la guerre de libération nationale par exemple – dont le pouvoir usait comme argument d'autorité pour s'imposer ne fonctionnent plus. Le *Hirak* s'en est emparé.

Le 19 décembre, dans son discours d'investiture, le nouveau président a quelque peu refroidi les attentes de nombreux Algériens. Certes, il a tendu la main au *Hirak*, promis un changement de constitution, la réduction des pouvoirs du chef de l'État, un gouvernement avec des jeunes « ne dépassant, pas les 26 et 27 ans », de poursuivre la lutte contre la corruption, de relancer l'économie, d'effectuer un seul mandat de cinq ans, mais il n'a fait aucune annonce forte susceptible de débloquer la situation. Bien plus, il est resté évasif sur des questions aussi essentielles que les libertés démocratiques et de la presse et l'État de droit.

Nombreux sont ceux qui pensaient que la disparition de Gaid Salah allait lui offrir l'opportunité de jouer sa propre carte, répondre aux attentes citoyennes, voire s'appuyer sur le mouvement populaire pour opérer des changements indispensables. Or, il n'en est rien. Il fait plutôt le choix de la continuité, comme si le défunt général lui avait laissé, en guise de testament, sa propre feuille de route. Au fond, malgré la remise en liberté de 73 détenus du *Hirak*, dont Lakhdar Bouregaa, qui semblait augurer un changement de perspective, Abdelmadjid Tebboune est sur la même ligne que l'ex-patron de l'armée.

Priorité donc à une révision partielle de la Constitution dont il trace le cadre et les limites dans la lettre de mission qu'il remet à un groupe d'experts constitutionnalistes choisis, projet qui sera soumis pour adoption à un Parlement pourtant frappé de discrédit, avant d'être approuvé par un référendum populaire<sup>42</sup>. Dans le même temps, il a entrepris une série de consultations avec des personnalités non rejetées par le *Hirak* et des responsables de partis<sup>43</sup>. Mais aucune des figures de la contestation populaire

---

<sup>42</sup> La révision promise laisse en l'état le cadre constitutionnel, elle ne concerne que la limitation des mandats présidentiels à deux, la réduction des pouvoirs du président, l'indépendance de la justice et « une presse libre dans le respect des lois de la république ».

<sup>43</sup> Il s'agit de l'ex-Premier ministre réformateur Mouloud Hamrouche, de l'ancien ministre et figure modérée du *Hirak*, Abdelaziz Rahabi, de Sofiane Djillali, responsable du parti Jil Jadidi (Génération nouvelle) et figure du *Hirak*... deux hommes à qui il sera reproché d'avoir accepté l'invitation du chef de l'État.

n'a été approchée. Pas de main tendue au mouvement populaire comme il l'avait promis le 19 décembre.

Le tête-à-tête pouvoir-*Hirak* va donc se poursuivre dans un contexte différent. Et, en dépit d'un léger flottement dans les rangs du mouvement populaire après l'élection de Tebboune, et avec l'accentuation du climat répressif, la contestation citoyenne connaît un net regain à l'approche de l'an I du *Hirak*. Les jeunes en particulier, nouveaux entrants en politique, ne sont pas convaincus par le discours du chef de l'État et ses promesses de révision partielle de la Constitution : plus que jamais, ils veulent des garanties politiques, constitutionnelles et juridiques, qui n'existent pas dans ce que propose le pouvoir dans son projet de révision de la loi fondamentale, des garanties sur lesquelles ils pourraient s'appuyer pour défendre leurs droits.

Cela étant, après que le président Tebboune a décrété le 22 février « journée fériée et chômée », affirmant que « le *Hirak* a préservé le pays de l'effondrement », d'aucuns se demandent pourquoi le pouvoir politique n'a pas profité de la pause observée par le mouvement populaire à l'appel des activistes du *Hirak*<sup>44</sup> en raison de la pandémie du coronavirus pour se donner le temps de la réflexion, engager un vrai dialogue, au lieu d'en profiter pour tenter d'étouffer à jamais le soulèvement populaire. En effet, depuis l'adoption le 22 avril en plein confinement, d'un nouveau Code pénal, les arrestations et les condamnations ont touché des dizaines de personnes. Selon Saïd Salhi, vice-président de Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), les personnes interpellées sont poursuivies pour « des délits d'opinion et d'expression en lien avec des publications sur les réseaux sociaux, notamment Facebook ». Des médias sont mis au pas ou suspendus<sup>45</sup>.

Pas sûr cependant que ce regain répressif, à l'ombre du Covid-19, aura un effet dissuasif sur le *Hirak* une fois levé le confinement. Avec la crise socio-économique à laquelle est déjà

50

<sup>44</sup> Le vendredi 13 mars a été le dernier jour de mobilisation citoyenne avant le début du confinement. Toutefois, des appels relayés par *ElMagharibia TV* ont été lancés aux Algériens pour braver la pandémie et manifester en se munissant de foulards et de masques pour se protéger.

<sup>45</sup> Plusieurs sites en ligne, *Maghreb Emergent*, *Le Matin*, *Interlignes*, *Dzvid*, ont été bloqués et sont inaccessibles en Algérie un journaliste, correspondant de *France 24* et représentant de *RSF*, Khaled Drareni, a été arrêté.

confrontée l'Algérie, il est permis de penser que le *Hirak*, qui a contraint les partis politiques à revoir leur logiciel, sera de retour, peut-être pas sous la même forme, mais avec cette fois-ci une dimension nettement plus sociale et dans un paysage politique reconfiguré. Quant aux tentatives de relancer le *Hirak* en solo, comme l'a fait le mouvement islamiste Rachad, qui entendait profiter de la situation de pandémie, en appelant à manifester le 19 juin dernier, elles sont restées sans écho<sup>46</sup>. La raison ? Les Algériens ont plutôt écouté les principaux acteurs du *Hirak* qui leur ont demandé, en raison de la pandémie, de ne pas sortir<sup>47</sup>.

Pour l'heure, au moment où se concluait ce texte, le 3 juillet, plusieurs figures du *Hirak* ont été remises en liberté provisoire, d'autres libérées totalement. Est-ce l'annonce d'une décrispation du climat politique ?<sup>48</sup>

**Résumé :**

Né le 22 février 2019, le *Hirak* (mouvement populaire), qui s'est développé en dehors des partis et du monde syndical, s'est arrêté le 13 mars 2020 à l'appel de ses principaux acteurs et figures en raison de la pandémie du coronavirus. Retour sur une année d'un mouvement populaire qui a fait vaciller le régime, provoqué la chute d'Abdelaziz Bouteflika et de son entourage et l'annulation des scrutins présidentiels des 18 avril et 4 juillet 2019, mais qui n'a pu empêcher, le 12 décembre, une élection présidentielle caractérisée par une faible participation (39,1 %). Et qui, malgré la pandémie et la répression qui s'est accentuée durant le confinement, va sans doute repartir, mais avec une dimension nettement sociale car la crise socio-économique est bien là.

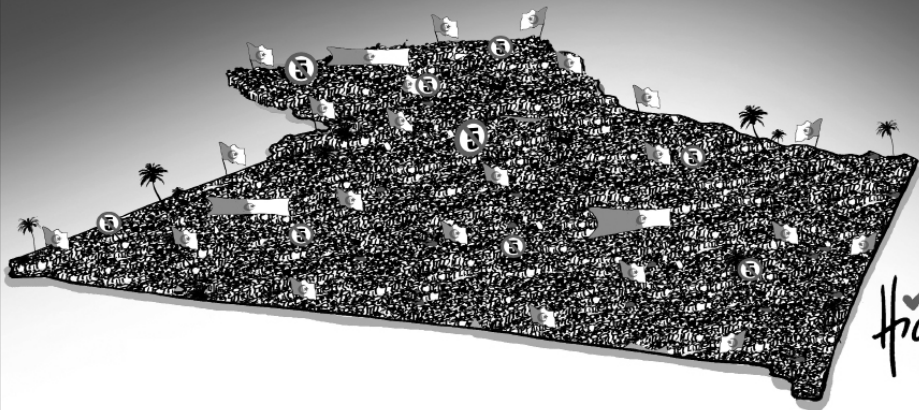
51

<sup>46</sup> Plusieurs associations et acteurs du *Hirak* dont le PAD (Forces du pacte de l'alternative démocratique) ont appelé à ne pas sortir ce 19 juin en raison de la Covid-19. Exceptée cependant à Bejaïa (petite Kabylie) et à Tlemcen (ouest) où quelques centaines de personnes ont manifesté le 19 juin à l'appel de la société civile locale.

<sup>47</sup> Dans un communiqué daté du 16 juin, le PAD (Forces du pacte de l'alternative démocratique), coalition des partis de gauche et démocrates, s'est dit favorable à la reprise du *Hirak* dès que les conditions sanitaires le permettront, *idem* pour le RAJ (Rassemblement action jeunesse).

<sup>48</sup> Karim Tabou et Amira Bouraroui ont été remis en liberté provisoire le 3 juillet et doivent comparaître en septembre. Le journaliste et membre de RSF pour l'Algérie, Khaled Drareni, est toujours en détention. Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), à la date du 8 juillet, 57 personnes sont encore en détention provisoire.

# L'ALGÉRIE VUE DU CIEL



# LES ALGÉRIENS MARCHENT

